



FORMATION SUPÉRIEURE



**CHEF DE CHANTIER  
PEINTRE**



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

## Généralité

Les diplômés de la formation : chef de chantier FREPP/ASEPP ayant suivis les cours préparatoires sont parfaitement qualifiés pour :

- L'organisation d'un chantier
- La conduite et l'instruction de leur groupe
- L'acquisition du matériel, la réalisation de rapports et de métrés simples

Les cours préparatoires se terminent par une validation des compétences. Un examen final pour l'obtention des validations de compétences correspondantes donne droit à l'octroi du certificat « **chef de chantier peintre** » interne aux associations. Le profil professionnel est décrit dans le guide.

## La formation des cours préparatoires

Chaque cours préparatoire est une unité de formation de quelques dizaines d'heures organisé autour d'un même thème. A la fin des cours préparatoires, un examen final permet de déterminer si un candidat a acquis, ou non, les compétences relatives aux thèmes enseignés.

## **Le règlement est disponible sous :**

[www.frepp.ch/formation/formation-professionnel-superieure](http://www.frepp.ch/formation/formation-professionnel-superieure)

---

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*

<b>Objectif</b>	Obtenir le certificat de chef de chantier peintre. Ce certificat donne également accès aux cours de préparation au brevet fédéral de contremaître peintre ainsi qu'au diplôme de maître de peintre.
<b>Condition d'admission</b>	Etre en possession d'un CFC de peintre ou de la double profession plâtrier-peintre, d'une profession assimilée ou d'un diplôme équivalent. Pouvoir justifier d'une activité de 2 ans dans le domaine professionnel après leur CFC. Le SEFRI décide de l'équivalence des titres étrangers. Démontrer l'attestation de cours préparatoires correspondant à un suivi de 80% des cours.
<b>Certification</b>	Certificat professionnel de chef de chantier peintre
<b>Frais d'inscription</b>	<p>1<sup>er</sup> cycle CHF 2'200.- 2<sup>ème</sup> cycle (Application) CHF 3'500.- 3<sup>ème</sup> cycle CHF 2'350.- 4<sup>ème</sup> cycle (Application) CHF 3'250.-</p> <p>Prix sous réserve de modifications</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i></li><li>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i></li><li>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i></li><li>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.</i></li><li>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école</i></li><li>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</i></li><li>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.</i></li></ul>
<b>Aide financière</b>	Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction
<b>Durée</b>	La formation est répartie sur environ 15 mois, pour un total de 340 périodes sur plusieurs samedis ainsi que 2 x 10 jours de pratique durant la formation
<b>Dates</b>	Se renseigner auprès de l'école.
<b>Délai d'inscription</b>	Se renseigner auprès de l'école  Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.
<b>Renseignement et inscription</b>	<b>Coordonnées en bas de la page.</b>